CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

N°145

le magazine

MAI 2021



FOCUS

L'art en cœur de ville

ET AUSSI…

ACTUALITÉS
P 4-5

FOCUS BUDGET MUNICIPAL
P 8-9

ENTREPRISE
P 16-17

L'EFFET VITRÉ

Sommaire

EN DIRECT

Décisions du Conseil municipal 3

Actualités 4/5

Instantané 6/7

FOCUS

Le budget municipal 8/9

PRÈS DE CHEZ VOUS

Sur le vif 10/11

Vivre ensemble 12/13

DÉCOUVERTES

Culture et Histoire 14/15

Rencontres 16/17

CARNET

État civil 18

Agenda 19

Le magazine - Mai 2021 - N°145
Journal d'informations municipales - Broons-sur-Vilaine / Châteaubourg / Saint-Melaine. Dépôt légal : Mai 2021

Directeur de publication : Teddy Régnier
Co-directeur : Aude de la Vergne - Suivi de rédaction et d'exécution : Shirley Piron.
Réalisation graphique : Agelia
Impression : Les Hauts de Vilaine
Rédaction : Jean-Louis Kernen, Shirley Piron, Coralie Renault.
Photo de couverture : Charles Crié.
Crédits photos : Mairie de Châteaubourg, Charles Crié (www.charlescrie.com).

Édito



Un an après les élections municipales et à la veille de nouvelles élections locales (régions et départements), je tenais dans cet édito à rappeler le rôle du maire et de la commune.

Le maire doit faire cohabiter un rôle public, dans lequel il doit respecter un cadre juridique drastique, avec un environnement de plus en plus managérial intégrant les notions de performance et d'efficacité.

Le champ d'intervention de la commune est très vaste. Outre la gestion de son domaine public, elle sert d'intermédiaire entre l'État et les citoyens. La commune est autonome pour de nombreuses actions. Elle contrôle et planifie son urbanisme à l'aide du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et délivre les autorisations de construire. Elle met en œuvre des services publics qui nous concernent dans notre vie quotidienne. Elle mène des actions en matière d'aide sociale, d'enfance, d'économie locale ou d'animation de la vie sociale, sportive et culturelle.

Par ailleurs, le maire doit, dans le cadre de sa gestion financière, trouver un équilibre entre les ressources et les dépenses de la collectivité, en veillant à ne pas avoir des dépenses de fonctionnement trop conséquentes pour ne pas pénaliser ses capacités d'investissement.

Le maire doit aussi jouer un rôle dans les organisations supra-communales. Les communes unissent leurs actions dans des structures de coopération intercommunales, au sein desquelles le maire doit savoir gérer de manière efficace les intérêts de sa commune.

Mais avant tout, le maire garde une dimension politique évidemment plus prononcée qu'un simple manager, en passant des délibérations en Conseil municipal. Il doit donc susciter l'union de ses élus autour d'un projet politique, malgré la diversité de profils qui composent son équipe.

À l'heure du toujours plus de transparence, tout est bon pour évaluer la gestion d'une Ville. Des espaces verts aux loisirs, en passant par les équipements publics et la préservation des ressources… les critères ne manquent pas dans la définition des villes où il fait bon vivre.

À nous, élus, de trouver le bon équilibre entre ces nombreux indicateurs qui font la qualité de vie de Châteaubourg et répondent ainsi aux attentes de nos concitoyens. C'est ce que nous nous efforçons de faire depuis un an avec l'ensemble des élus du Conseil municipal, dans un contexte de crise sanitaire difficile pour la vie de groupe et pour l'élaboration des nouveaux projets.

TEDDY RÉGNIER
Maire de Châteaubourg

Décisions

Extraits des principales décisions du Conseil municipal des mois de mars et avril.

Retrouvez les comptes rendus complets sur le site www.chateaubourg.fr > Conseils municipaux



La grange située à l'arrière de l'actuelle bibliothèque va être rénovée afin d'accueillir un pôle associatif et culturel.

URBANISME

ZAC MULTISITES ACQUISITION TERRAIN

Le Conseil a validé l'achat d'un terrain d'environ 1 900 m², dans le secteur des Petites Bonnes Maisons, dans le cadre des projets d'aménagement de la ZAC Multisites. Cette acquisition se fait au coût d'1 € symbolique au regard des frais qui seront pris en charge par la municipalité pour le désamiantage et la démolition d'un ancien bâtiment agricole se trouvant sur la parcelle.

ACQUISITION TERRAIN À L'EHPAD SAINTE-MARIE

La mairie s'est associée à Aiguillon Construction pour la création de 15 logements locatifs sociaux à destination des séniors. Ce projet s'est construit en partenariat avec l'association qui gère l'EHPAD, actuel propriétaire du terrain. Ainsi, le Conseil a voté l'acquisition d'une parcelle d'environ 3 530 m², à l'euro symbolique, le terrain est exclusivement réservé au projet de logements séniors.

PROPOSITION À LA VENTE DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX APPARTENANT À NÉOTOA

Néotoa a informé la mairie de son souhait de mettre en vente 40 logements sociaux, rue Madame de Sévigné et impasse du Champ Long. Ces ventes seront proposées en priorité aux locataires en place. Au regard de la carence de logements sociaux sur la commune, le Conseil a approuvé la vente de 19 logements (14 appartements et 5 pavillons).

TRAVAUX

DEMANDE DE SUBVENTIONS DSIL ET DETR

La commune de Châteaubourg est éligible à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et à la Dotation d'Équipement pour les Territoires Ruraux (DETR), aides financières allouées par l'État. Le Conseil a validé le dépôt des demandes de financement suivantes :

- Futur pôle associatif et culturel / Rénovation de la grange située à l'arrière de la bibliothèque : demande de subvention à hauteur de 84 960 € HT au titre de la DSIL (soit 80 % de la dépense) ;
- Plan vélo / Aménagements cyclables : 30 000 € HT au titre de la DSIL et 30 000 € HT au titre de la DETR (soit au total 60 % de la dépense) ;
- Remplacement de luminaires / DSIL : demande de subvention à hauteur de 10 860 € HT (soit 80 % de la dépense) pour un local commercial à Bel Air ; demande de 29 888 € HT pour le square Sainte-Anne et le boulevard de la Liberté.

Découvrez

LE GUIDE DES ASSOCIATIONS !

Châteaubourg est riche d'une dynamique associative avec plus de 70 associations proposant des activités dans de très nombreux domaines. Sport, culture, loisirs, humanitaire… un large choix que vous découvrirez dans le guide joint à ce magazine. Belle (re)découverte et n'hésitez pas à contacter dès à présent ces structures pour préparer vos activités à venir !

> Voir aussi en page 13



Actualités

Le Plan Vélo

TRAVERSER CHÂTEAUBOURG EN TOUTE SÉCURITÉ SUR LES « ROUTES À VÉLOS »

Le vélo, un mode de transport qui a de l'avenir. Depuis quelques années, les médias se font l'écho d'une véritable « vélorution », notamment dans les grandes villes. C'est aussi le cas à Châteaubourg où les élus ont fait le choix clair de privilégier la « petite reine » en passant, dès 2021, au braquet supérieur.





1 *Les lignes à vélo seront sécurisées comme ici à l'approche de la gare.*
2 *Le Plan Vélo de la ville de Châteaubourg avec à terme trois lignes est-ouest et un maillage nord-sud.*

Comment ?

« Il s'agit d'abord de mettre en valeur l'existant en reprenant des itinéraires déjà utilisés » indique Nicolas Collet - responsable aménagement, travaux, urbanisme - évoquant des voies sécurisées pour rejoindre les commerces et services du centre-ville, ainsi que les équipements publics et les établissements scolaires.

Deux lignes pour vélos dès septembre

« Un groupe d'élus travaille sur le sujet pour proposer une alternative à la voiture via trois lignes est-ouest et un maillage nord-sud en créant des liaisons fluides dans la ville » poursuit Nicolas Collet précisant que les lignes 1 et 2 seront déjà opérationnelles pour ce mois de septembre. Il s'agit notamment de la voie venant de Saint-Jean-sur-Vilaine pour rejoindre le centre-ville et la gare via La Bretonnière. La seconde située plus au nord reliera l'école Le Plessis, les collèges, le Centre des Arts, la Maison de l'Enfance et les salles de sports du Sillon et du Prieuré.

Au total, sept kilomètres seront balisés sous forme de bandes cyclables ou de voies de trois mètres de large. Elles comporteront à terme un revêtement dur de type enrobé pour permettre la circulation aisée des vélos, trottinettes et rollers. Le marquage se fera surtout aux intersections où l'accent sera mis sur la sécurité et la signalisation.

Sept kilomètres sécurisés en 2021

La réalisation de ces deux lignes va se dérouler au cours du printemps et de l'été, souvent en élargissant ou en prolongeant une voie existante. Concrètement, la Ville investit 100 000 € dans cette opération pour proposer sept kilomètres à vélo, intra-muros. Plus besoin de prendre sa voiture pour les petits déplacements. Le tout sur un relief est-ouest relativement plat dans l'ensemble, mises à part quelques bosses nord-sud... incitatives pour emprunter le vélo à assistance électrique qui fait la course en tête des ventes, depuis le premier confinement !

Le projet Futur'écoles

RÉNOVER, EMBELLIR ET ADAPTER AUX BESOINS

Le projet Futur'écoles est lancé depuis un an. De quoi s'agit-il ? « L'objectif consiste à rénover, embellir et adapter les bâtiments scolaires en fonction des besoins actuels et futurs » indiquent Sarah Bazin, responsable du secteur éducation, et Noémie Pétrel, responsable d'opérations, en évoquant les deux ensembles communaux à savoir les écoles Charles de Gaulle et Le Plessis.



Ce bâtiment des années 1970, longeant la place, va connaître d'importants travaux de rénovation.

« La réflexion a déjà bien avancé à travers les quatre groupes de travail réunissant tour à tour les enseignants, les agents, les familles et les élus locaux » poursuit Sarah. Si l'étude concerne les deux établissements, les travaux seront d'abord lancés à l'école Charles de Gaulle, dans les bâtiments datant des années 1970. Il s'agit de répondre à un manque de place, tant sur les temps scolaires que périscolaires, le tout en intégrant une meilleure articulation des locaux.

Un nouveau bâtiment de six classes

Les travaux sont calés autour de quatre axes : l'extension des classes dans un nouveau bâtiment, la réorganisation intérieure, l'extension de l'entrée, place Général de Gaulle, et enfin la rénovation énergétique extérieure. Les travaux concerneront notamment les classes de maternelles et celles longeant la place De Gaulle, sans intervenir sur le bâtiment d'origine en pierres. Avec un impératif : travailler en lien étroit avec les Bâtiments de France dans un secteur situé au pied de l'église classée.

Il restera à construire un nouvel ensemble de six classes sur 700 m², un bâtiment qui sera positionné sur la cour actuelle. Une raison qui a poussé la commune à acquérir un terrain de 450 m² entre l'école et la rue des Manoirs.

« Nous entrons désormais dans la première étape, à savoir celle de la faisabilité selon les quatre axes retenus, puis des études de maîtrise d'œuvre » poursuit Noémie, précisant que cette période d'étude va durer quinze mois. Le tout en respectant l'enveloppe prévue par les élus, à savoir 1,6 million d'euros HT. Après cette étape préparatoire, le chantier pourrait être lancé vers la fin 2022.

Jardins Pédagogiques

ALICIA, EN SERVICE CIVIQUE

Arrivée en mars au sein du service enfance, Alicia Moréac est en mission de Service Civique sur le projet des Jardins Pédagogiques. Présentation.

« Je suis animée par l'envie de donner du sens à ce que je fais. L'environnement et plus largement l'économie sociale et solidaire, sont des thématiques qui me passionnent de part leurs finalités sociétales : c'est en phase avec mes aspirations ! ».

Alicia, 20 ans, est une jeune femme motivée et souriante qui a tout de suite saisie l'opportunité offerte dans le cadre de la mission proposée par le service enfance. *« Il s'agit principalement de développer des jardins pédagogiques avec les écoles et l'Accueil de Loisirs. »* L'idée, au-delà de faire participer les enfants à la construction de jardins, est de les faire observer la nature et l'environnement, et de les sensibiliser au manger sain. Les enseignants sont aussi dans la boucle, tout comme les agents périscolaires, les jardins seront un véritable outil pédagogique au cœur des écoles publiques. Un appel à bénévoles a été lancé, afin que les personnes qui souhaitent s'investir dans ce projet apporte aide et expertise.

En licence professionnelle « gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire », Alicia est ravie d'avoir décroché ce service civique, qui lui permet de s'investir concrètement dans une coordination de projet. En effet, la jeune étudiante ne cache pas que le contexte sanitaire est source de frustration : malgré des cours intéressants, la transmission et les interactions manquent, un relationnel pourtant primordial. C'est pourquoi, il lui tarde de pouvoir lancer les premières actions sur le terrain, avec les enfants et les partenaires.

Autre pan de sa mission, la sensibilisation à la gestion et la réduction des déchets, là encore en lien notamment avec l'enfance. Et Alicia ne manque pas d'idées ! Enfin, si le temps lui permet, Alicia va s'atteler à la rédaction d'une charte verte pour la Maison de l'Enfance, véritable ligne de conduite qui pourra, à terme, être commune aux structures de l'enfance.



« Je suis en mission jusqu'en novembre, j'espère pouvoir développer au mieux ces beaux projets. Une vraie récompense serait de voir cela s'inscrire dans la durée... » Souhaitons que son vœux soit exaucé !

Pratique : Vous souhaitez vous investir dans le projet des Jardins Pédagogiques ? Contactez Alicia : a.moreac@chateaubourg.fr 02 99 00 31 47

Instantané

Nous vous proposons de découvrir concrètement toutes les implications que revêtent les délégations de vos élus : que se cache-t-il derrière les intitulés ?... Réponse ici !



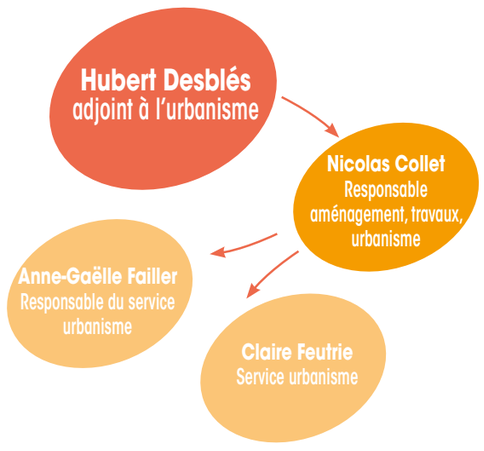
Hubert Desblés,
adjoint à l'urbanisme

« IL FAUT ANTICIPER LE CHÂTEAUBOURG DE DEMAIN »

Hubert Desblés est adjoint à l'urbanisme. Un poste stratégique dans une commune en pleine expansion, aux portes de Rennes. Avec une mission capitale : prévoir le Châteaubourg de 2030.



L'équipe urbanisme avec de gauche à droite : Nicolas Collet, Claire Feutrie, Anne-Gaëlle Failler et Hubert Desblés.



La ville de Châteaubourg est devenue une valeur sûre sur le marché de l'immobilier. Très solide même quand on se penche sur la liste d'attente ouverte en mairie pour les candidats à l'accession à la propriété. Où construire ? Quand ? On se bouscule au portillon même quand le prix du mètre carré dépasse les 200 €.

Aux élus de satisfaire cette forte demande ? Pas forcément. *« Nous avons limité l'augmentation annuelle de la population à 1,6 % par an car il faut penser aux équipements ! »* indique d'emblée Hubert Desblés qui cale ici l'esprit de sa mission : anticiper. C'est en effet le cœur de métier de l'adjoint associé aux projets les plus divers du sport à la culture en passant par la Maison de l'Enfance.

« À chaque fois qu'un dossier se monte, on accompagne la réflexion sur la partie urbanisme pour voir ce qui est faisable ou pas en fonction du secteur retenu » poursuit l'adjoint soucieux avant tout d'efficacité : *« on gagne ainsi un temps fou ! »*. Avec, à chaque fois, cette pré-réflexion capitale : *« quelles sont nos attentes et surtout qu'est-ce qu'on peut faire ? »*. L'urbanisme s'affiche donc comme un poste clé, celui du terrain, couplé à un autre, encore plus incontournable, celui des finances !

Beaucoup de réunions

Une évidence : toutes ces concertations consomment du temps, avec des réunions plusieurs fois par semaine, souvent le samedi matin avec des riverains, sans oublier la rencontre a minima tous les mardis, en mairie. *« Cette flexibilité nécessaire est impossible à chiffrer. On se cale en fonction des projets »* poursuit Hubert qui tient à souligner *« la compétence du service urbanisme très performant à Châteaubourg »*, en évoquant le travail d'Anne-Gaëlle Failler et de Claire Feutrie, dans le service dirigé par Nicolas Collet. *« Un gain de temps très agréable pour les élus »*.

L'adjoint tient par ailleurs à souligner les phases préparatoires. *« Avant de démonter le hangar de la gare, il a fallu du travail ! »*. Quand on arrive à la pelleteuse, le plus difficile est souvent fait.

L'importance des relations humaines

Face à tous ces projets, quel est le quotidien d'un adjoint à l'urbanisme avec son équipe ? Très varié avec des sujets qui tournent bien entendu autour des constructions. Le service est surtout consulté pour les permis de construire et les déclarations de travaux. *« Quand un habitant nous sollicite pour un projet, on le rencontre pour lui expliquer les règles. Parfois c'est compliqué quand il faut dire que ce n'est pas réalisable »* poursuit Hubert Desblés, convaincu que cette phase explicative est primordiale.

Il vaut mieux prévenir au début avant de recevoir l'avis négatif des services de Vitré Communauté, par courrier officiel. On le voit, ici les relations humaines sont capitales, le tout en se calant sur le document de référence, le Plan Local d'Urbanisme.

Châteaubourg dans la première couronne de Rennes

Ce PLU, lancé en 2016 et validé en juin 2020, a dopé le marché de l'immobilier. *« Notre liste d'attente est exponentielle. Châteaubourg est victime de ses atouts »* ajoute Hubert, citant trois avantages de taille : la proximité de la quatre-voies, la première gare TER de Bretagne et le travail, avec près de 4 000 emplois pour 7 000 habitants. *« Nous entrons désormais dans la première couronne, à 20 minutes du centre-ville de Rennes. Avec la seconde ligne du métro, on accèdera très facilement à Cesson »*. Une position stratégique qui séduit bien entendu les futurs habitants.

« Au cœur du réacteur »

Une dynamique qui dope le travail d'un adjoint. *« C'est intéressant et passionnant en intégrant aussi tous les leviers du développement durable. Il faudra réduire de 40 % les émissions d'effet de serre d'ici 2030 »*. Le tout dans un climat motivant : *« le maire très présent et porteur de projets fait confiance à ses adjoints »*. Hubert Desblés est passionné par sa mission d'adjoint à l'urbanisme : *« nous sommes là au cœur du réacteur ! »*

LES DIRECTIVES DU PLU : DU 50 - 50

L'avenir immobilier de Châteaubourg se lit dans son PLU. Et ici les choses sont claires. *« 50 % des logements neufs seront reconstruits sur la ville et 50 % sur une extension urbaine limitée »* tient à préciser Nicolas Collet, responsable aménagement, travaux, urbanisme, qui ajoute que des possibilités demeurent dans Châteaubourg intra-muros, dans des « dents creuses » à densifier, sans oublier l'opération Bimby*, gratuite, qui permet d'exploiter le potentiel de son terrain avec l'aide d'un architecte.

LE PERMIS DE CONSTRUIRE

La commune instruit en moyenne 100 permis par an, tous types confondus. *« Avant le dépôt, je regarde bien les plans pour voir si tout est OK. Cette pré-instruction permet d'éviter des refus »* indique Claire Feutrie, du service urbanisme, avant l'envoi du dossier à Vitré Communauté. Et en cas de rejet ? *« Si le demandeur reçoit un avis négatif par courrier, ce qui est assez rare, il a déjà intégré l'information, ce qui amortit le choc avant de revenir me voir en mairie ! »*.

N'oublions pas que des autorisations sont également nécessaires pour les abris de jardins, les clôtures, les nouvelles menuiseries, les modifications de façades, avec des plans réalisés par les demandeurs eux-mêmes.

LA NOUVELLE LOI RE 2020

Après la Réglementation Thermique 2012, place à la RE 2020 (réglementation environnementale) qui entre en application. La maison RE 2020 est une maison passive très performante. L'objectif : diviser par trois la consommation énergétique… pas celle du prix de la maison qui augmenterait de 10 %. Mais quand on construit, c'est pour la vie !

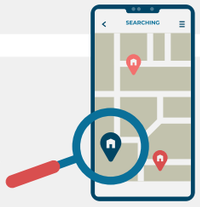
**Plus d'informations sur www.chateaubourg.fr*



UN CHIFFRE :

210 € LE M² À CHÂTEAUBOURG

La pression foncière est forte, la valeur du mètre carré constructible aussi. Dans les derniers lotissements privés, les lots partent à 210 € le m² pour des surfaces allant de 350 à 400 m². Avec un terrain autour de 80 000 €, il faut investir vers 250 000 € pour implanter sa maison individuelle. Châteaubourg est devenue la seconde commune de Vitré-Communauté dans le tiercé Vitré – Châteaubourg – Argentré-du-Plessis… un pôle de rayonnement aux portes de Rennes.



OÙ CONSTRUIRE ?

Outre les projets privés, la commune va bientôt lancer un programme immobilier de deux ou trois ensembles sur le site de l'ancienne gendarmerie, soit 50 logements sur trois étages. *« Il s'agit du premier secteur de la ZAC multi-sites. Cette construction sera confiée à un promoteur privé en cours de sélection. Ces logements pourront s'adresser à des familles, des personnes âgées ou des investisseurs »* indique Anne-Gaëlle Failler, responsable du service urbanisme. Et les maisons individuelles ? La viabilisation d'une première tranche de 130 logements va débuter en 2022, aux Petites Bonnes Maisons.

LE BUDGET MUNICIPAL

Le point sur le budget 2020

Le compte administratif retrace l'ensemble des mouvements comptables réalisés par la Ville sur 2020. Approuvé lors du Conseil municipal du 23 mars dernier, il présente une capacité d'autofinancement de 2,17 millions d'euros, soit une capacité d'autofinancement par habitant de 295 € à Châteaubourg, contre 191 € en moyenne au niveau national.

Capacité d'autofinancement

295 €
par habitant

191 € en moyenne au niveau national.

Dépenses d'équipement

542 €
par habitant

369 € en moyenne au niveau national.

Endettement

528 €
par habitant

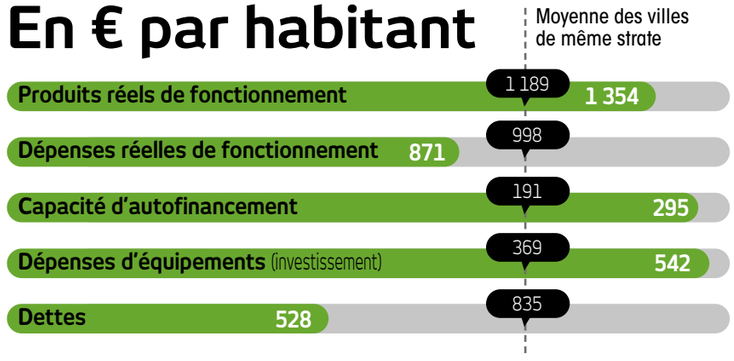
835 € en moyenne au niveau national.



L'exercice 2020 est marqué par un niveau de dépenses d'équipement important (3,8 millions d'euros) et notamment, au regard de la moyenne nationale : elles représentent 542 € par habitant à Châteaubourg, contre 369 € en moyenne au niveau national. Les principaux investissements réalisés en 2020 sont : la Maison de l'Enfance, la voirie, la maîtrise d'œuvre de la future Médiathèque, la restructuration de l'espace Bel Air, la rénovation de l'Église de Broons-sur-Vilaine, l'Espace Santé…

Ces dépenses sont réalisées sans augmentation d'impôts et sans avoir recours à un nouvel emprunt. L'endettement de la commune reste en deçà de la moyenne nationale avec un niveau de 528 € par habitant contre 835 € par habitant au niveau national.

En € par habitant



« La situation financière de la collectivité en 2020 reste saine. L'autofinancement demeure conséquent, ce qui permet de maintenir un rythme d'investissement soutenu. Le niveau d'endettement réel poursuit sa baisse. Il est inférieur au niveau moyen national. Dans un contexte financier fragilisé par la COVID, la collectivité a su s'adapter. Tout cela reflète le dynamisme de la commune. »

Conclusion de Monsieur Alain Madeline, Conseiller aux décideurs locaux de la Direction Générale des Finances Publiques à Vitré.

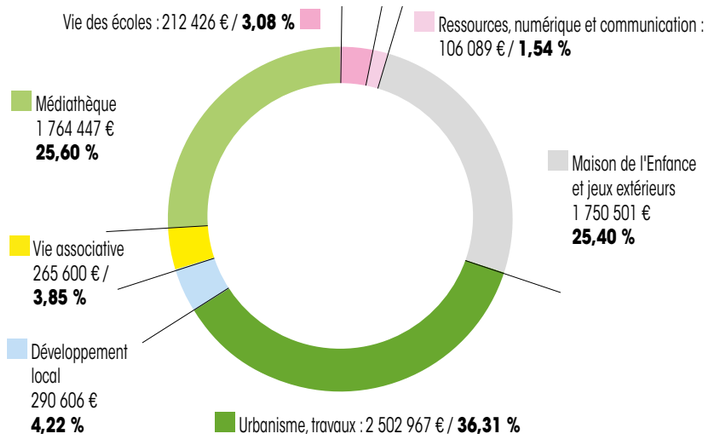
Le budget prévisionnel 2021

Une bonne gestion au service du pouvoir d'achat des Castelbourgeois et d'un budget de plus de 21 millions d'euros.

Le déploiement d'investissements attrayants pour l'avenir

Les dépenses d'équipement inscrites dans ce budget s'élèvent **à un montant global de 7,85 millions d'euros, dont 6,04 millions d'euros sont des inscriptions nouvelles.**

Les nouvelles inscriptions budgétaires peuvent être ventilées comme suit :



Dans un contexte difficile pour les finances locales compte tenu de la baisse des dotations, le budget 2021 s'articule toujours autour de trois grands axes : la maîtrise des dépenses de fonctionnement et de personnel, le développement d'un programme d'investissement fort, sans augmentation des taux de fiscalité.

Limiter les dépenses de fonctionnement

De plus de 21 millions d'euros, le budget de la commune est constitué pour moitié de dépenses de fonctionnement, dont 2,3 millions d'euros de charges à caractère général (fluides des bâtiments, assurances, entretien de la voirie, des bâtiments publics…) et de 3,7 millions d'euros de charges de personnel.

L'analyse et l'optimisation de ces dépenses de fonctionnement permettent ainsi un maintien de la capacité d'autofinancement de la commune.

Zoom

À retenir pour les dépenses d'équipements 2021

- Médiathèque (1 640 K€)
- Maison de l'Enfance (1 594 K€)
- Piste cyclable Châteaubourg - Domagné (451 K€)
- Finalisation des études sur les complexes sportifs : rénovation halle Fayelle, pôle escalade, terrain synthétique, terrains de tennis extérieurs (250 K€)
- Parking Sud Gare (250 K€)
- Finalisation des études pour la rénovation et l'extension de l'école Charles de Gaulle (139 K€)
- Vidéoprotection (114 K€)
- Aires : aire de jeux Bel Air (130 K€), aire camping-cars (70 K€)
- Plan vélo (110 K€)

Sans augmentation d'impôts

Pour la 11ème année consécutive, et conformément aux engagements pris par la municipalité de ne pas alourdir la fiscalité des ménages, les taux d'imposition sont stables.

Cette année 2021 marque la fin du vote du taux de la Taxe d'Habitation en raison de la réforme actuelle, dont l'ancien produit sera compensé par la récupération de la part départementale de la Taxe sur le Foncier Bâti. Le nouveau taux est donc composé de l'ancien taux historique de 13,65 % auquel s'ajoutent les 19,90 %, anciennement départementaux. Notons que ceux-ci restent en deçà du niveau moyen de la même strate.

Les taux présentés ci-dessous sont les derniers taux connus actualisés de la réforme :

	Taux moyen régional de la strate en 2020
Foncier bâti	
13,65 % + 19,90% soit **33,55%**	20,91 % + 19,90% soit 40,81%
Foncier non bâti	
42,45 %	51.99 %

Sources financières de l'article : Direction Générale des Finances Publiques de Vitré ; Finance Active, prestataire de services financiers au secteur public local (analyses, dette) ; Analyse statistique de la Banque Postale en lien avec l'Association des Petites Villes de France.

Sur le vif



1er mars | **Une nouvelle sculpture** a fait son apparition au parc Bel Air… *Cervus* de Christian Hirlay.



3 mars | **Est-ce un nid dans le ciel ?** Installation des œuvres de Sophie Prestigiacomo et Régis Poisson, en bord de Vilaine, pour Jardin des Arts 2021.



23 mars | **Expo Breizh migrants :** les 3èmes du collège POM ont profité de l'exposition Breizh Migrants.



15 avril | **Propreté urbaine : l'affaire de tous !**
Le véhicule de la propreté urbaine arbore fièrement des messages de sensibilisation. Merci à tous pour votre civisme !



19 avril | **Fleurissement :** le service espaces verts fourmille d'idées pour rendre Châteaubourg toujours plus agréable !





19 avril | **Chantier Maison de l'Enfance :** les lieux prennent forme… ouverture en septembre !



22 avril | **Projet médiathèque :** on poursuit la découverte des lieux avec le gradin astucieusement pensé et positionné afin d'accueillir les spectateurs lors d'animations… mais aussi pour flâner !

Vivre ensemble

VIE SCOLAIRE

LE NOUVEAU BÂTIMENT
DE L'ITEP LES ROCHERS

Les enfants associés à la construction

Le nouveau bâtiment de l'Itep Les Rochers sera livré pour la fin de l'année. Une construction suivie par les enfants, associés à ce projet éco-responsable.



1 *Le nouveau bâtiment sera ouvert sur cette large perspective paysagère.*
2 *Les enfants visitent le chantier le 2 avril 2021.*
3 *La maquette réalisée par les enfants.*





Début avril. La grue plantée en son centre, le futur bâtiment est ancré sur une solide base en béton. Le tout dans un écrin de verdure avec une végétation naissante boostée par une température déjà estivale.

C'est parti. Le nouveau pôle de l'Itep Les Rochers est en pleine construction. « ***Les conditions sanitaires nous ont empêché de marquer la pose de la première pierre, mais on compte bien fêter l'événement lors de l'inauguration au printemps 2022 !*** » indique Damien Tellier, le directeur qui suit le chantier de près. Après les fondations, les murs et les dalles, les maçons vont passer le relais aux menuisiers. Le bois occupera en effet une place prépondérante dans ce bâtiment basse-consommation équipé aussi en géothermie et en panneaux solaires.

« ***Nous sommes dans les temps. Après un lancement des travaux en octobre 2020, la remise des clés est prévue pour ce 15 décembre 2021*** » poursuit le directeur qui entend associer les enfants de l'établissement à ce projet. C'est ainsi que les jeunes de l'Itep visitent régulièrement le chantier, casque sur la tête, sous la conduite de l'architecte. Une avancée des travaux également suivie en modélisant le futur bâtiment sur la maquette en Lego.

Un potager et un poulailler

« ***Nous allons aussi récupérer l'eau du puits pour le jardinage. Nous sommes ici sur une véritable réserve qui jouait un rôle de château d'eau pour le bourg*** » poursuit Damien Tellier qui entend à l'avenir créer un potager avec l'association Nous les graines de demain. Dans cette démarche de bâtiment éco-responsable, les enfants construisent également un poulailler avec un éducateur technique.

« ***Nous voulons associer au maximum les jeunes au projet*** ». Apprendre en faisant, c'est la base de la pédagogie.

Et l'ancien bâtiment ? « ***Nous sommes toujours en réflexion sur son devenir, le tout en concertation étroite avec la municipalité*** » poursuit le directeur qui n'oublie pas l'histoire. C'est ainsi que des briques en bon état ont été récupérées lors de la démolition du pavillon d'accueil. « ***Nous allons refaire une structure, avec les maçons et les enfants, au cœur du nouveau bâtiment*** » conclut Damien Tellier soucieux de matérialiser l'action des précédentes générations. Les racines du passé consolident toujours les ailes de l'avenir.

Vers des stages pour les jeunes

L'Itep Les Rochers diversifie ses réponses et ses modalités d'accompagnement avec désormais des prestations ouvertes à des jeunes jusqu'à 20 ans. L'établissement a recruté une chargée d'insertion pour constituer un maillage de professionnels, d'artisans et commerçants susceptibles d'accueillir ces jeunes en stage et en formation. Un démarchage sera donc effectué dans ce sens sur la commune et les environs. Les volontaires peuvent déjà contacter l'Itep au 02 99 00 31 63.

VIE ASSOCIATIVE

CRISE SANITAIRE

Les associations Castelbourgeoises mises à rude épreuve mais combattantes

Depuis le début de la crise sanitaire, le secteur associatif est mis à rude épreuve. Lors du confinement, la plupart des associations ont dû suspendre leurs activités habituelles. Pour autant, les bénévoles locaux ne baissent pas les bras et, pour ceux qui le peuvent, redoublent d'efforts, de créativité et de détermination pour poursuivre leurs engagements au service des adhérents.

De leur côté, les services de la mairie, en particulier le service vie associative et sportive, restent en contact permanant avec les associations pour les guider au mieux dans toutes les démarches nécessaires au maintien de leurs activités dans le cadre du protocole sanitaire : règles applicables à la pratique associative, adaptation des espaces, communication…

Les élus de la commission Vie Associative et Sportive ont aussi repensé les actions possibles pour valoriser les associations : dans l'ensemble, maintien ou augmentation des subventions, un mois de juin basé sur des portes ouvertes étendues, les adaptations du forum des associations et aussi **un nouveau guide des associations à retrouver avec ce magazine.**



CLUB DE L'ÂGE D'OR

Marie-Jo Monterrain, présidente

« Depuis plus d'un an maintenant nous avons arrêté toutes nos activités, car nos adhérents font partie du public à risque. Nous avons juste maintenu 2 journées d'inscription, au prix réduit de 6 €, afin de rester affilié à la fédération. Lors de ces journées, des chocolats ont été offerts à chaque personne. À la reprise, nous serons vigilants lors de nos activités et devrons mettre un frein à notre rituel des embrassades et accolades ! »

AG2C EMGAV

Quentin Dubois, président

« Les règles sanitaires nous ont empêché de poursuivre nos activités au sein du café associatif. C'est regrettable car ces moments de convivialité manquent à nos adhérents et les recettes engendrées par les animations permettent de financer notre festival… Le festival EMGAV 5 de l'an passé a dû être annulé à deux semaines près ! C'était vraiment un super projet dans lequel nous avions mis beaucoup d'énergie. Nous espérons vivement que celui de cette année pourra avoir lieu. En tout cas nous sommes prêts ! »

JUDO YOGA CLUB

Janick Guitton, président

« Il était important pour nous de maintenir le plus possible nos activités sur le plan éthique et sportif pour nos adhérents, mais aussi afin de préserver l'activité salariale car nos animateurs ne pouvaient pas tous bénéficier des aides de l'État ».

Trois versions d'activités ont été imaginées et mises en place dans le cadre du judo et du yoga : des séances en extérieur ; des séances live en visio ; et aussi l'envoi de lien pour des séances vidéos au choix de l'adhérent avec des questionnaires pour les enfants leur permettant de continuer de progresser pour le passage des niveaux sportifs.



LUDOTHÈQUE ASSOCIATIVE LE MONDE DU JEU

Alan Schmitt, président

« Nous avons cherché à ouvrir la ludothèque le plus possible pendant cette période. Pour le faire correctement, nous avons appliqué les protocoles sanitaires de la bibliothèque municipale. Nous avons estimé qu'il était important de permettre l'emprunt de jeux pendant les confinements. Et vu le nombre de prêts, nous avons bien fait ! »

Culture

JARDIN DES ARTS 2021

LA 19ÈME ÉDITION SOUS LE SIGNE DE L'OPTIMISME

En 2020, Jardin des Arts a connu un succès inattendu. Face à ce constat, Les Entrepreneurs Mécènes restent confiants, dans le contexte actuel, en mettant toutes les chances de leur côté.



Diane d'Éric Vialla.



L'Envol de Nell Stride.

« Cette 19ème édition aura bel et bien lieu, elle se fera juste un peu attendre… » Gisèle Burel, présidente de l'association Les Entrepreneurs Mécènes, fait un point sur cette exposition qui ponctue la seconde décennie de Jardin des Arts. Avec d'ores-et-déjà une annonce du décalage de l'ouverture de l'exposition si attendue au 1er juin.

C'est toujours plus rassurant d'évoquer le passé. L'an dernier, le millésime 2020 avait été sauvé de justesse. Avec un très bon bilan à la clé. *« Nous avons eu beaucoup de visiteurs parce que les autres expositions étaient fermées. De plus l'obtention du label Village étape pour Châteaubourg a été très positif. Il y avait vraiment plus de monde que lors des précédentes éditions »* ajoute Gisèle Burel évoquant la participation d'un public varié notamment le week-end. De quoi envisager 2021 avec optimisme.

Des œuvres pour tous les publics

Alors quel programme pour cette année ? *« Nous n'avons pas retenu de thématique particulière. Le choix, c'est avant tout le coup de cœur des mécènes. Il s'agit de présenter des œuvres variées pour intéresser tous les publics »* poursuit la présidente évoquant les six artistes qui exposeront à savoir : Alice Morlon, Éric Vialla, Nell Stride, Philippe Pousset, Régis Poisson et Sophie Prestigiacomo.

Dès l'ouverture, le public pourra admirer des œuvres déjà réalisées ou créées sur place. Nell Stride nous transporte dans le monde du fer et de la résine avec ses représentations corporelles évoquant de grands personnages. Alice Morlon, adepte des installations in situ, réalise une œuvre en éventail avec d'immenses plumes en acier. Éric Vialla est un sculpteur qui travaille l'acier corten. Il s'agit d'un métal à l'aspect rouillé qui dégage une teinte originale qui tranche avec le vert du paysage.

Laisser vagabonder son imagination

Philippe Pousset sculpte et grave le bois : sa *Plume d'Icare* plantée en milieu de la pelouse est pleine de réalisme avec le souci du détail. Sophie Prestigiacomo et Régis Poisson s'inscrivent dans l'air du temps en créant pour Châteaubourg *L'eau source de vie* (voir encadré). Ils ont pour la circonstance réalisé trois sculptures en devenir sur La Vilaine, au pied du Pont des Arts, des réalisations originales en osier, à partir du bois de saule. Un travail réalisé cet hiver par un froid sibérien ! Les sculptures trempent dans l'eau et bénéficieront d'une pousse des bourgeons bientôt… histoire de rappeler que l'eau est bien nécessaire à la vie.

On le voit, le public pourra laisser vagabonder son imagination dans le parc d'Ar Milin' et sur le parcours organisé en ville par la municipalité. Jardin des Arts est désormais bien intégré par les habitants, dans la Cité des Sculpteurs, et l'édition 2021 devrait amplifier cet engouement du public.

Cap ensuite sur la troisième décennie.

L'ART DANS LES ÉCOLES : L'ENGOUEMENT DES BÉNÉVOLES

Lancée en 2005 par les Entrepreneurs Mécènes, l'opération « l'art dans les écoles » est désormais bien ancrée. L'association finance les trois animatrices qui interviennent dans les classes pour aider les élèves à réaliser leur projet.



Une classe de l'école Charles de Gaulle avec Gisèle Burel et Pascale Planche.

Cinq écoles y participent, une sixième terminant celui de l'an passé : Charles de Gaulle, la classe Ulis du collège Saint-Joseph, l'école Le Plessis, l'école Saint-Joseph pour Châteaubourg, l'école Saint-Joseph de Marpiré et l'école publique de Saint-Didier.

« Nous constatons de plus en plus une forte participation des bénévoles qui viennent aider les intervenants dans les écoles » précise Gisèle Burel évoquant l'investissement des parents ou retraités auprès des enfants. *« Cela veut dire que l'initiative plaît avec cet intérêt pour le travail manuel ».*

« Nous sommes déjà au travail pour organiser l'édition des 20 ans en souhaitant présenter une expo exceptionnelle. 2022 sera consacrée au land art avec des résidences d'artistes » annonce Gisèle Burel qui revient sur le contexte incertain de cette année. *« De toute manière, nous restons optimistes et faisons le maximum pour que tout se passe bien ».* Une attitude qui fait toujours avancer les choses.



Une installation d'Alice Morlon.

Pratique : Jardin des Arts – Parc Ar Milin'
Tous les jours : entrée libre et gratuite jusqu'à minuit
Contact : 02 99 00 30 91
www.lesentrepreneursmecenes.fr
et pages Facebook et Instagram : jardindesarts35
Twitter : JardinDesArts35

L'EAU, SOURCE DE VIE



Les installations en berges de Vilaine.

Les installations artistiques des artistes **Sophie Prestigiacomo** et **Régis Poisson** interpellent sur une ressource vitale mais non moins fragile et menacée : l'eau ! Les œuvres, tissées en saule, vont évoluer avec le cycle de la nature. Ces longues tiges de saule, coupées puis repiquées, vont pouvoir reprendre vie grâce à la proximité de La Vilaine. La nature rappelle ainsi sa force.

Cette thématique de l'eau et sa préservation fait l'objet d'une exposition pédagogique, en lien avec **Veolia Eau**, mécène pour l'occasion.

VEOLIA

IDENTITÉ LOCALE

Saviez-vous que la Ville avait son blason ?



« D'azur au chevron d'or chargé de trois annels de gueule, accompagné à dextre du chef d'une tête de lion arrachée d'or armée et lampassée de gueules, à senestre d'une tête de loup des mêmes, en pointe d'un château d'or. » C'est en ces termes que les armoiries de la Ville sont décrites.

C'est en 1986 que Roger Penigault, alors maire-adjoint, créé une commission chargée de créer les armoiries de la commune. Cette commission s'est attachée les conseils de Monsieur Charpy, alors directeur des archives d'Ille-et-Vilaine, et de Pierre Joubert, conseiller héraldique. C'est ainsi qu'une plongée dans l'histoire se fait. En 1084, un château prenait place en bord de Vilaine, ayant appartenu tour à tour aux familles de Châteaubourg, puis de Montbourcher, aux Bouan, aux Denyau… en passant par les de La Celle de Châteaubourg. Les armoiries de ces familles ont donc été reprises sur le blason, où trône en bonne place le-dit château.

Si ce blason est peu utilisé, il peut cependant être sollicité par les associations ou entreprises castelbourgeoises qui ont le souhait de symboliser leur appartenance à la commune. Une demande doit être faite auprès de la mairie.

Pour aller plus loin :
« Châteaubourg, d'hier à aujourd'hui », ouvrage réalisé par Claude Banquetel et l'association Chemin Faisant.

Rencontres

LES TRANSPORTS ROSEC

DU CAMION FRIGO AUX CONVOIS EXCEPTIONNELS

L'aventure a commencé en 1985, près de Morlaix. En janvier 2021, la famille Rosec a étrenné une nouvelle base à Châteaubourg. Un emplacement stratégique pour la conquête de l'est !



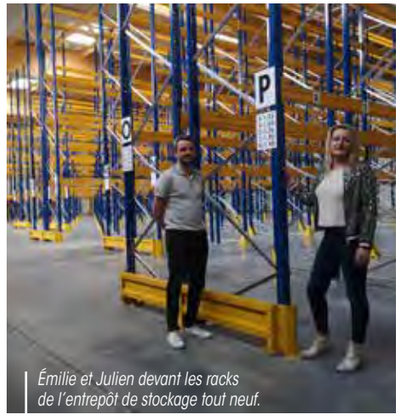
Une vue aérienne avec la station de lavage à gauche.

L'ensemble est nickel et tiré au cordeau avec une harmonie des couleurs de l'asphalte du sol aux deux bâtiments couleur anthracite qui s'intègrent dans l'ensemble par leur sobriété. Nous sommes chez les transports Rosec, une entreprise de l'ouest breton qui a décidé d'implanter une solide antenne à Châteaubourg, en ce début 2021.

« On cherchait à s'installer sur le secteur est de Rennes. À Châteaubourg, nous avons trouvé des possibilités de développement en nous adaptant à la demande des clients » indiquent Julien et Émilie Rosec, frère et sœur, les co-gérants qui ont pris la succession de leur père en 2014. *« Cet emplacement est très stratégique aux portes de la France ! »* poursuit Émilie en plaisantant.


Émilie et Julien Rosec

« Cet emplacement à Châteaubourg est très stratégique ».


Émilie et Julien devant les racks de l'entrepôt de stockage tout neuf.

Au départ François Rosec, chauffeur routier

Tout commence en 1985 quand leur père, François Rosec, chauffeur routier, crée sa propre entreprise à Plouigneau, près de Morlaix, en se lançant dans le transport des machines agricoles. L'affaire se développe notamment dans le transport des légumes, des activités autour du BTP et des convois exceptionnels. L'entreprise, qui comptait 20 salariés en 2014, totalise 45 employés et dispose de 50 camions en 2021.

Trois millions d'euros à Châteaubourg

À Châteaubourg, la famille Rosec a mis le paquet côté investissement avec trois millions d'euros pour acquérir un terrain de 17 000 m² et construire un entrepôt de stockage de 2 000 m², un atelier de 300 m², des bureaux de 300 m² sans oublier une station de lavage pour cars et poids lourds. *« Lors de notre installation, nous avons travaillé avec Bâtir France Ingénierie de Châteaubourg. Nous faisons travailler les gens autour de nous, c'est notre politique d'entreprise »* poursuit Julien Rosec qui tient à privilégier le local.

Le camion frigo, 50 % de l'activité

L'activité des transports Rosec se ventile aujourd'hui en quatre volets : le transport frigorifique, le vrac pour l'alimentation animale, le transport exceptionnel et le porte-béton pour les murs préfabriqués. *« Le frigo représente 50 % de notre activité avec les primeurs, les œufs, le frais et surgelé pour la grande distribution »* poursuit Émilie.

Artichauts, choux-fleurs, salades, tomates… : tous les légumes sont collectés dans les dépôts échelonnés sur la ceinture dorée bretonne et livrés le jour même ou à J + 1 à Rungis, en Rhône-Alpes ou Paca sans oublier les centrales d'achat de la grande distribution. Nous sommes ici dans l'ultra-rapide avec un thermomètre calé entre 4 et 8 degrés. Les transports Rosec livrent aussi l'Europe et le Royaume-Uni via Saint-Malo et Ouistreham. *« Pas simple avec le dédouanement depuis le Brexit mais les choses rentrent plus ou moins dans l'ordre »* confie Émilie.

Quinze camions pour une éolienne !

Autre activité : l'exceptionnel. Ici on sort de la norme. *« Nous pouvons transporter jusqu'à 90 tonnes de charge utile »* poursuit Julien qui gère ce secteur. Avec des convois plus qu'imposants comme ce transport d'éolienne avec pas moins de quinze camions par unité, de la génératrice aux pales qui mesurent jusqu'à 65 mètres de long.

Inutile de s'aventurer dans un centre-ville médiéval avec un tel équipement ! Sans compter les démarches administratives. *« Il faut bien sur reconnaître l'itinéraire mais aussi demander l'autorisation pour chaque département traversé ! »* poursuit Émilie qui évoque le temps important accordé à ces formalités administratives. Il restera ensuite au chauffeur à bien négocier les ronds-points successifs. Mais rien n'arrête la famille Rosec qui transporte d'énormes engins de chantier, des péniches voire même des wagons de TER !


Le camion frigo : 50 % de l'activité.


Du transport d'éoliennes…

… au wagon TER, la famille Rosec ne recule devant rien !



Du vrac au porte-béton

On ne livre pas une éolienne tous les jours. Il faut donc se diversifier. C'est le cas avec le vrac pour le transport d'aliments pour bétail. L'entreprise dispose aussi de porte-engins, de bennes pour le transport de sable, gravillons, de plaquettes de bois et d'enrobé chaud sur les chantiers. Un autre secteur connaît un fort développement avec le porte-béton. Des remorques adaptées transportent des murs préfabriqués en béton ou en bois pour construire des bâtiments industriels, agricoles, commerciaux voire des maisons particulières.

Dernière activité : la logistique. Les racks s'alignent dans l'entrepôt et sont prêts à accueillir du stock sur 2 000 m². Souvent, les entreprises locales de production manquent de place pour stocker de la marchandise en attente. Ici, on accueille de « l'industriel sec », une opportunité toujours appréciée dans un bassin d'entreprises comme Châteaubourg. Le tout sans oublier la station de lavage poids lourds ouverte aux entreprises extérieures.

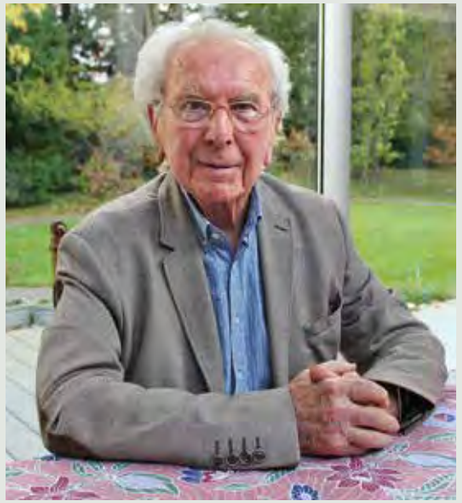
On le voit Émilie et Julien Rosec ont investi dans un outil moderne et performant très décidés à exporter la réputation de leur entreprise bien au-delà de leur Finistère natal. Un choix bien réfléchi sur Châteaubourg, nouvelle base d'appui de ces jeunes entrepreneurs bretons.

Transports Rosec
Rue de la Rouyardière
www.transports-rosec.com

NÉCROLOGIE

Hommage au Docteur Lemoine

L'ancien maire et conseiller général de Châteaubourg, Paul Lemoine est décédé samedi 13 mars 2021, à l'âge de 92 ans. Maire durant 3 mandats, il a également été conseiller général.



Le Docteur Paul Lemoine a été le co-fondateur dans les années 1960 du Comité de Développement du canton de Châteaubourg, dont l'objet était de promouvoir et développer le territoire. Cet ancrage local s'est poursuivi à la tête de la Ville de Châteaubourg en tant que maire, durant pas moins de 18 années. Après 2 mandats consécutifs de 1971 à 1983, il se met en retrait de la vie politique pour des raisons professionnelles. Paul Lemoine revêt à nouveau l'écharpe de premier édile de 1989 à 1995. De 1992 à 1998, il fut également conseiller général.

De toutes ces années d'investissement pour sa commune, il y aurait beaucoup à dire sur les réalisations de Paul Lemoine. Notons son action déterminante en faveur du développement des premières zones industrielles de l'époque, dynamisant ainsi l'activité économique de la commune et ses emplois.

En tant que co-fondateur de l'actuelle maison de retraite Sainte-Marie, dont il est resté président d'honneur (une salle de la résidence porte d'ailleurs son nom), Paul Lemoine avait engagé le rachat de l'ancien site de la maison de retraite par la mairie, devenu par la suite la Maison Pour Tous.

Que ce soit dans le cadre de son activité professionnelle ou de ses mandats politiques, ceux qui ont connu le Docteur Lemoine n'ont pu qu'apprécier sa simplicité, son humanité et sa bienveillance. Il avait à cœur d'être à la portée de tous, sans distinction aucune. Le tout avec le sourire.

État civil

JUSQU'À MI-AVRIL

NAISSANCES

Anayah BÉRÉPION LEGEAIS, née le 20 janvier 2021
Arno CORSEUL, né le 29 janvier 2021
Éden COCHET, né le 7 février 2021
Lou LORGUEILLEUX FLEURY, née le 15 février 2021
Léo FOUGERAIS, né le 25 février 2021

MARIAGES

Morgane LELIÈVRE et Adil BOUNASSAR, le 13 février 2021
Germain VALLÉE et Laura SAULNIER, le 20 février 2021
Florentin TRAVERS et Marie FRÉREUX, le 27 février 2021
Benoit TRAVERS et Sandrine TERCHEL, le 17 mars 2021
Céline BERNARD et Kévin THÉBAULT, le 3 avril 2021

DÉCÈS

Mireille ALIX, 54 ans, le 12 février 2021 à Rennes
Jean BERGÈRE, 91 ans, le 20 février 2021 à Châteaubourg
Pierre SAVATTE, 83 ans, le 21 février 2021 à Châteaubourg
Jeanne THÉBAULT veuve GESLIN, 99 ans, le 25 février 2021 à Châteaubourg
Léon HOGREL, 98 ans, le 7 mars 2021 à Châteaubourg
Marie LEGENDRE veuve SAVATTE, 95 ans, le 10 mars 2021 à Châteaubourg
Paul LEMOINE, 92 ans, le 13 mars 2021 à Châteaubourg
Philomène LEGUET veuve MASSOT, 91 ans, le 18 mars 2021 à Vitré
Marie MAUNAY veuve LEGENDRE, 89 ans, le 28 mars 2021 à Châteaubourg
Catherine LEROY épouse BOISMARTEL, 51 ans, le 8 avril 2021 à Chantepie

COMMERCE

LES ENSEIGNES QUI BOUGENT



CENTURY 21 AIT

10, RUE DE BEL AIR - 02 99 04 67 87 / AIT.CHATEAUBOURG@CENTURY21.FR
WWW.CENTURY21-AIT-CHATEAUBOURG.COM - FACEBOOK : CENTURY 21 AIT À CHÂTEAUBOURG

En 2020, l'agence Lucas Immobilier a été reprise sous l'enseigne Century 21. **Isabelle Dodard** et son équipe proposent un panel de prestations autour de l'immobilier : achat, vente, location, mais aussi gestion immobilière (en lien avec l'agence d'Argentré-du-Plessis dont elle est également la gérante depuis 13 ans). Ils accompagnent leurs clients dans leurs projets de vie, tout en garantissant la sécurité des transactions immobilières pour les vendeurs et les acquéreurs.

Ouvert le lundi de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h, et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 (de préférence sur rdv l'après-midi).



VS PLOMBERIE

TÉL : 06 62 01 48 99 / VSPLOMBERIE35@GMAIL.COM
FACEBOOK : VS PLOMBERIE

Après 20 ans d'expérience en tant que salarié, **Vincent Sadan** a franchi le pas et s'est installé à son compte en tant que plombier-chauffagiste, suite au départ en retraite de son ancien employeur. Il propose ses services et conseille ses clients pour tous les travaux liés à la plomberie et au chauffage, en dépannage, en rénovation, ou encore en installation. Il vient d'obtenir le label « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE) permettant de bénéficier d'un crédit d'impôt pour le remplacement d'une chaudière par exemple.



LES DÉLICES IVOIRIENS

1, IMPASSE DE LA MÉTAIRIE - 07 53 52 68 26 - LES.DELICES.IVOIRIENS@GMAIL.COM
WWW.LESDELICESIVOIRIENS.FR - FACEBOOK ET INSTAGRAM : LES DÉLICES IVOIRIENS

Après avoir travaillé 20 ans dans la restauration collective et traditionnelle, **Catherine Kozak** a lancé son activité de traiteur fin 2020. Son objectif ? Éveiller vos papilles en vous invitant au voyage à travers la gastronomie Ivoirienne. Des amuse-bouches aux desserts, en passant par les plats et les boissons, la carte évolue au fil des saison et propose diverses spécialités comme des acras à la crevette, l'attiéké poulet et le mafé au bœuf, du yaourt de mil ou encore des gboflotos à la coco.

À emporter ou en livraison les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis, midi et soir. Commande pour le déjeuner à passer la veille avant 19h.

Agenda

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, les événements annoncés sont susceptibles d'évoluer, voire d'être annulés. Nous vous invitons donc à vous renseigner auprès des organisateurs.

MAI

SAMEDI 8 MAI
Anciens combattants
Commémorations
Monuments aux Morts

JUIN

MARDI 8 JUIN
Établissement Français du Sang
Collecte de sang
Salle La Clé des Champs

DIMANCHES 20 ET 26 JUIN
Élections Départementales et Régionales
Complexe du Prieuré

DIMANCHE 20 JUIN
APEL Saint-Joseph
Kermesse
École

SAMEDI 26 JUIN
APE Écoles publiques
Fête des Écoles
École Le Plessis

Étoile Cinéma
Ciné plein air
Complexe sportif du Prieuré

JUILLET

DIMANCHE 4 JUILLET
Comité d'Animation de Broons-sur-Vilaine
Vide grenier
Bourg

FESTIVITÉS SAMEDI 3 JUILLET

À l'heure où nous publions nous n'avons pas encore les détails de la forme que prendra ce rendez-vous mais il nous tient à cœur de vous proposer un temps convivial et familial, pour se retrouver en début d'été ! Musique, animations, art de rue et peut-être même feu d'artifice… les idées ne manquent pas et nous nous attelons à rendre cela possible, en tenant compte des contraintes d'organisation.

Suivez notre actualité sur Facebook et sur le site !

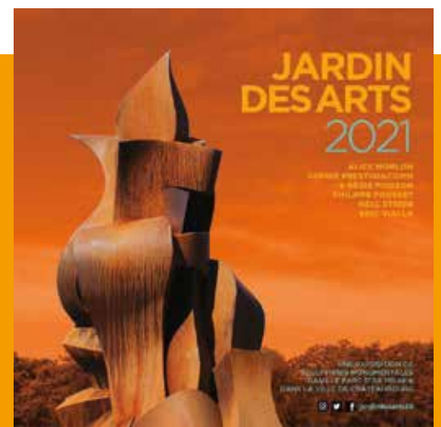
SCULPTURE PARTICIPATIVE AVEC SIMON AUGADE : REPORT !

Le contexte sanitaire n'a pas permis de proposer les ateliers de création avec l'artiste Simon Augade en avril. Ce n'est que partie remise ! Les ateliers auront lieu en novembre.

JARDIN DES ARTS

DU 1ER JUIN
AU 31 OCTOBRE

Parcourez les rues de Châteaubourg et le magnifique parc Ar Milin' pour découvrir les œuvres monumentales des 6 artistes de cette 19ème édition !





Contact

ATTENTION ! Les horaires sont susceptibles d'évoluer.

Hôtel de Ville
5 place de l'Hôtel de Ville
35220 Châteaubourg
02 99 00 31 47
mairie@chateaubourg.fr
Horaires adaptés :
du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h30.

Bibliothèque
Rue des Tours Carrées
35220 Châteaubourg
02 99 62 31 41
bibliotheque@chateaubourg.fr
Horaires adaptés :
les mardi, mercredi et vendredi,
de 16h à 18h45, le samedi
de 10h à 13h.

Centre Communal d'Action Sociale
9 rue Louis Pasteur
35220 Châteaubourg
02 99 00 87 63
accueil.mpt@chateaubourg.fr
Horaires : le lundi, de 9h à 12h30,
du mardi au vendredi, de 9h à
12h30 et de 14h à 17h.

www.chateaubourg.fr